

8 avril 2024

Présentation du budget primitif



Le budget d'une commune se structure en deux sections distinctes :

- la section de fonctionnement qui regroupe les dépenses et les recettes liées à la gestion des affaires courantes et au bon fonctionnement de la collectivité,**
- la section d'investissement, qui correspond principalement aux achats mobiliers et immobiliers ainsi qu'aux études et travaux portés par la collectivité.**

Ce budget primitif est le premier budget depuis l'adoption du budget primitif 2023 par le Préfet.

Ainsi la commune avait l'obligation, contrairement aux années antérieures, de voter le compte administratif avant l'adoption du budget primitif.

Ainsi, ce budget intègre directement les excédents des années antérieures. Aucun budget supplémentaire ne sera donc à adopter en cours d'année.

SECTION DE
FONCTIONNEMENT

24 942 461,10€

SECTION
D'INVESTISSEMENT

6 634 424,82€

8 avril 2024

Section de fonctionnement



Fonctionnement: Les grandes lignes de l'équilibre général

DÉPENSES		RECETTES	
Dépenses d'exploitation	21 103 082,36 €	Recettes d'exploitation	20 553 867 €
Virement vers l'investissement (autofinancement) = couvre au minimum le remboursement du capital de la dette	3 028 378,74 €	Opérations d'ordre RF042=DI040	86 000 €
Amortissement	811 000 €	Excédent reporté	4 302 594,10 €
TOTAL	24 942 461,10 €	TOTAL	24 942 461,10 €

Les dépenses d'exploitation regroupent principalement :

- les dépenses de personnel qui représentent 59 % du total des dépenses d'exploitation;
- les charges à caractère général (27,8%) qui correspondent aux budgets des différents services pour mettre en œuvre leurs actions, ainsi qu'aux dépenses liées au bon fonctionnement des services ;
- les autres charges courantes (12,6%) comprennent les versements aux associations et aux ménages dans le cadre de subventions et primes accordées et les indemnités des élus ;

Le reste des dépenses de fonctionnement est constitué :

- du virement d'équilibre vers la section d'investissement (3 028 378,74 €) ;**
- des écritures d'amortissement (811 000 €) qui sont des opérations pour ordre n'entraînant pas de mouvement de trésorerie.**

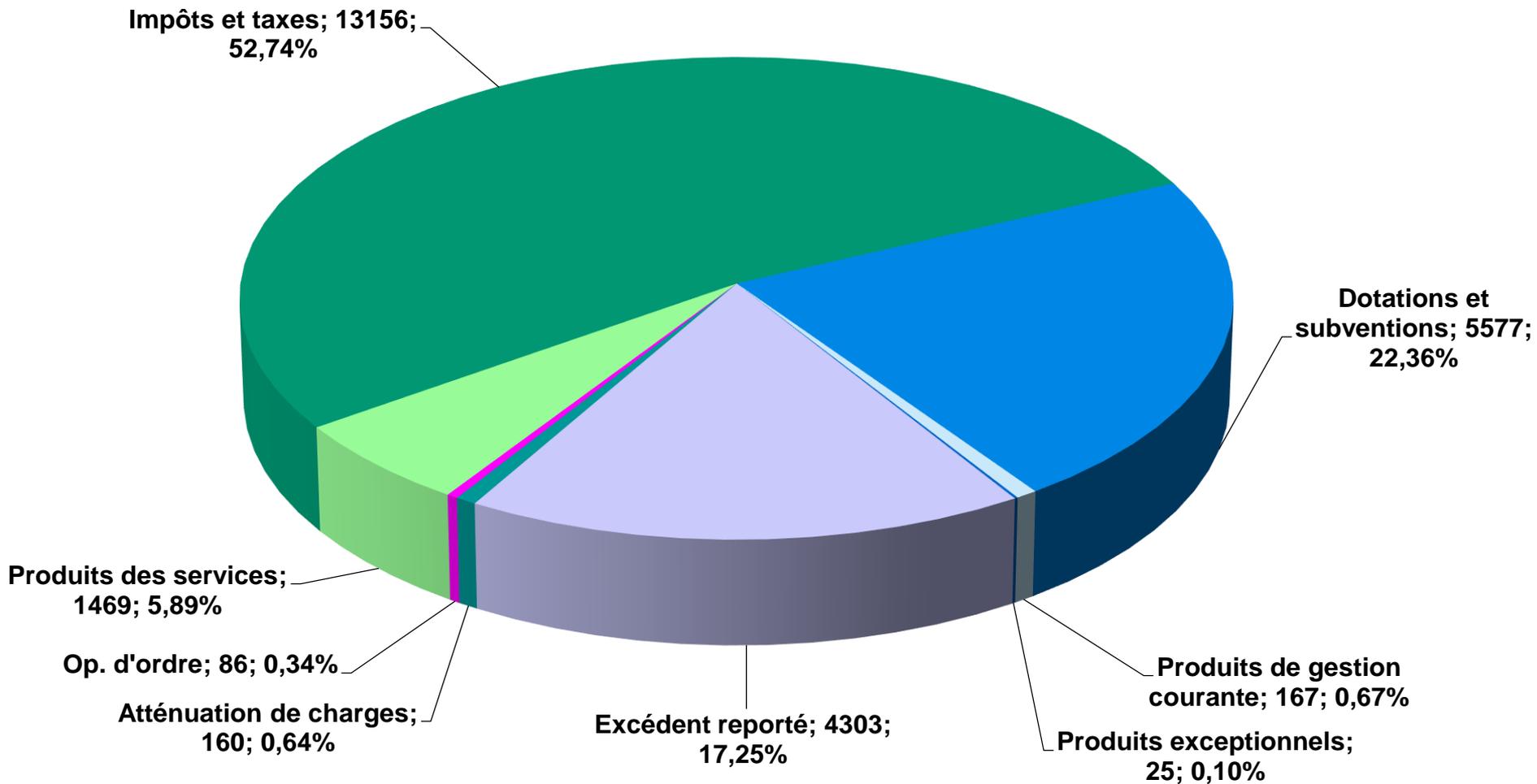
Les recettes de fonctionnement (hors excédent)

	BP 2023	BP 2024	Évolution 2023-2024
Fiscalité directe (TF + TFBN + TH)	8 728 K€	10 053 K€	+ 15,18%
Dotation et participation	5 899K€	5 577K€	- 5,46%
Autres recettes (dont produits des services)	4 869K€	5 009K€	+ 2,88%
TOTAL	19 496K€	20 639K€	+ 5,86%

Les 3 principales sources de recettes de la commune sont la fiscalité locale (64%), les dotations et autres participations (27%), et les produits de services (7%).

Des produits exceptionnels et de gestion courante, ainsi que des opérations d'ordre, viennent compléter le total.

Les recettes de fonctionnement (présentation par chapitre en k€)



Les recettes émanant de la fiscalité locale représentent environ la moitié des recettes de la commune.

Pour rappel, trois impôts sont affectés pour partie au budget des communes :

- la taxe foncière sur les propriétés bâties ;
- la taxe foncière sur les propriétés non bâties ;
- la taxe d'habitation sur les résidences secondaires.

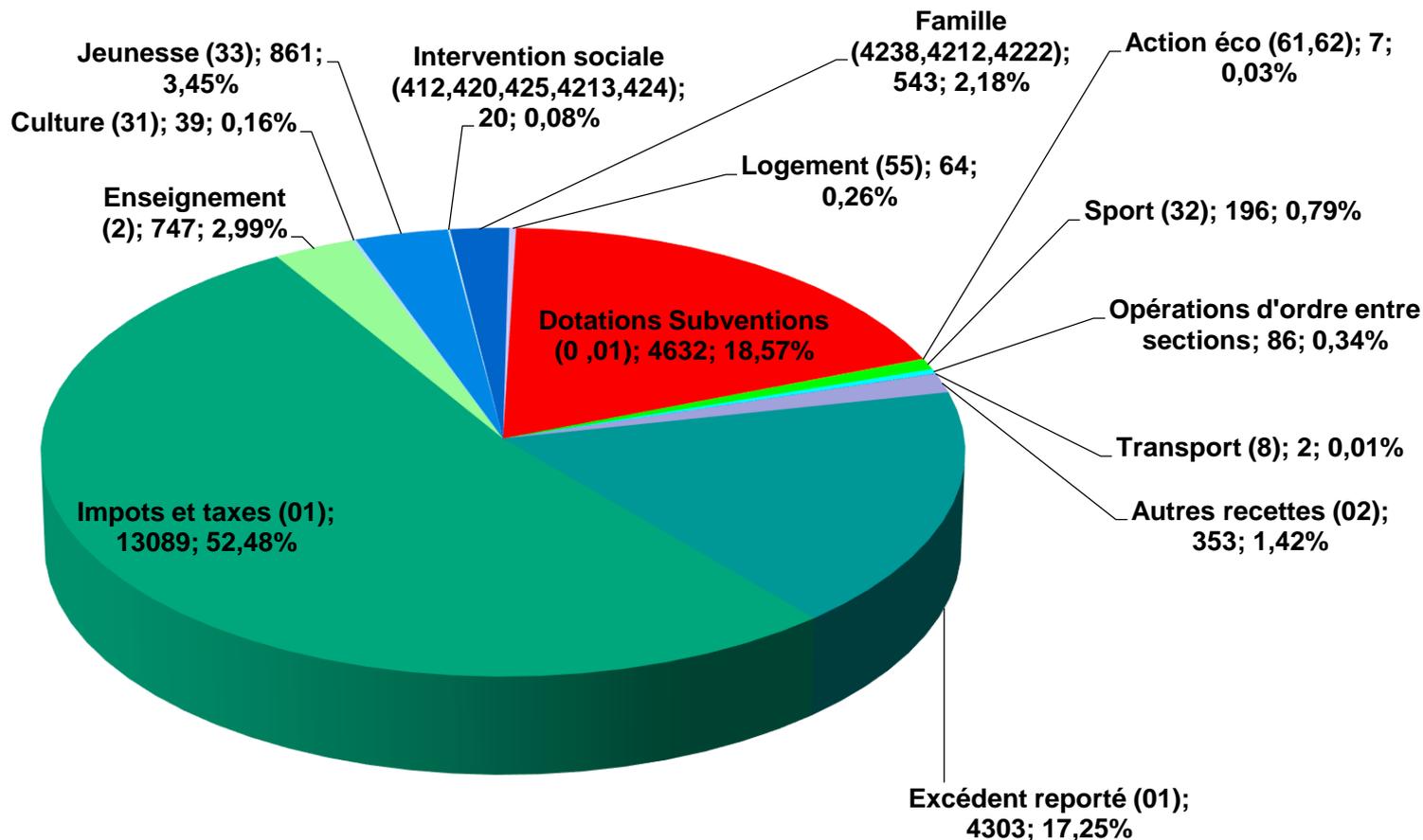
Les dotations et participations, qui représentent environ 22 % des recettes communales, sont essentiellement composées de dotations de l'État (dotation forfaitaire des communes, dotation de solidarité urbaine, autres dotations de l'Éducation Nationale) et de dotations d'autres entités (MEL principalement).

Enfin, les recettes des services représentent 6% du total. Il s'agit essentiellement de la tarification des pauses méridiennes, des entrées de piscine, des concessions de cimetière, des activités périscolaires, etc.

L'excédent reporté de l'exercice précédent (4 302 594,10 €) permet d'équilibrer le budget sans avoir recours à un nouvel emprunt.

Le fait de générer un excédent de fonctionnement démontre une utilisation raisonnée des deniers publics, assure une stabilité financière à long terme et libère des marges de manœuvre pour investir dans des projets essentiels au bien-être des Ronchinois.

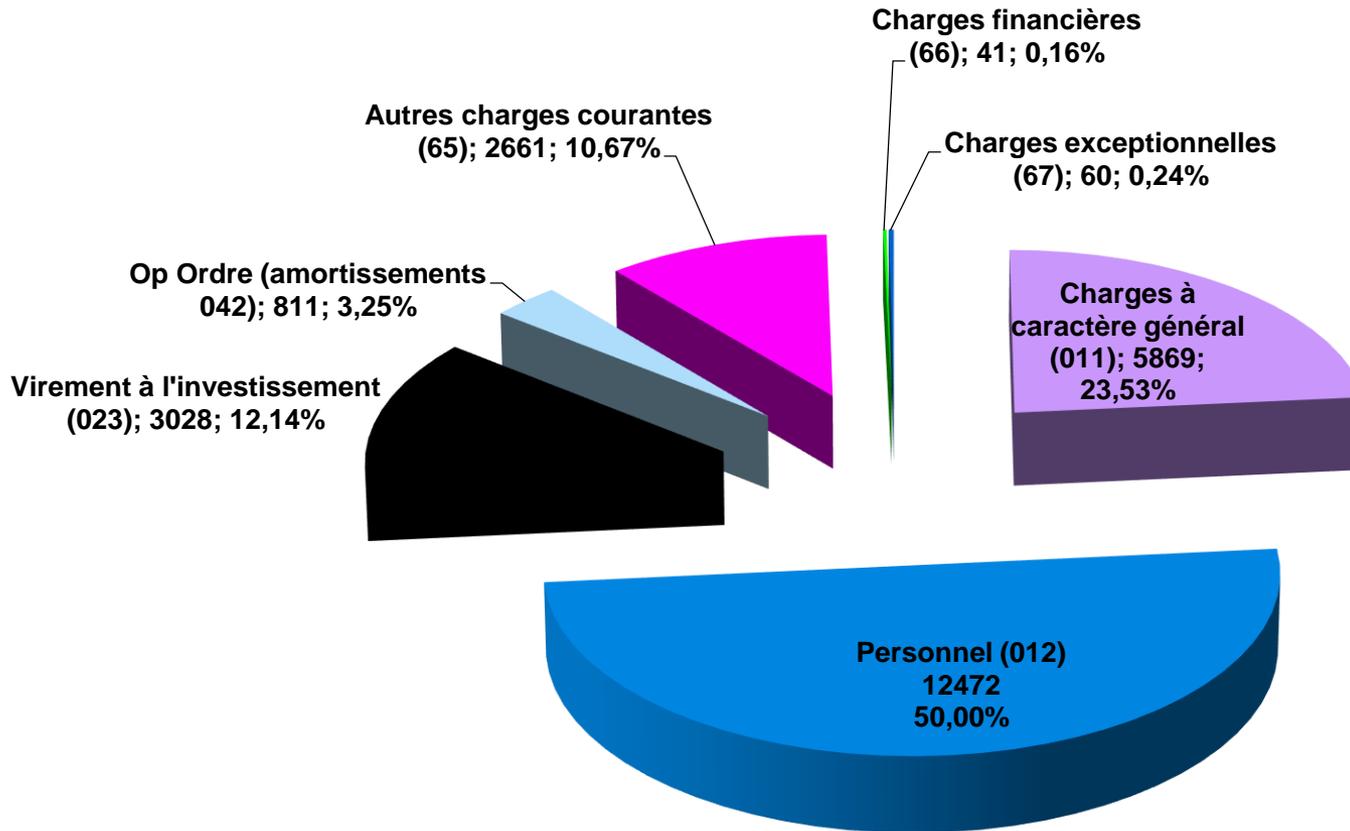
Les recettes de fonctionnement (présentation par fonction en k€)



Les dépenses de fonctionnement

	BP 2023	BP 2024	Évolution 2023-2024
Charges de personnel	11 069 k€	12 472 k€	+ 12,7 %
Fonctionnement général	4 899 k€	5 869 k€	+ 19,8 %
Intérêts de la dette	41 k€	41 k€	0 %
Divers	2 169 k€	3 532 k€	+ 62,8 %
Virement à la section d'investissement	672 k€	3 028 k€	+ 451 %
Total	18 851 k€	24 942 k€	+ 32,3 %

Les dépenses de fonctionnement (présentation par chapitre en k€)



Le chapitre 011 regroupe les charges à caractère général.

Ce chapitre connaît une nette augmentation en raison notamment de l'inflation du prix des énergies, des denrées alimentaires et des biens en général.

C'est également dans ce chapitre que seront imputées les dépenses liées à la location de modulaires pendant la durée des travaux de démolition/reconstruction des Petits Bruants.

Le chapitre 012 correspond aux dépenses de personnel.

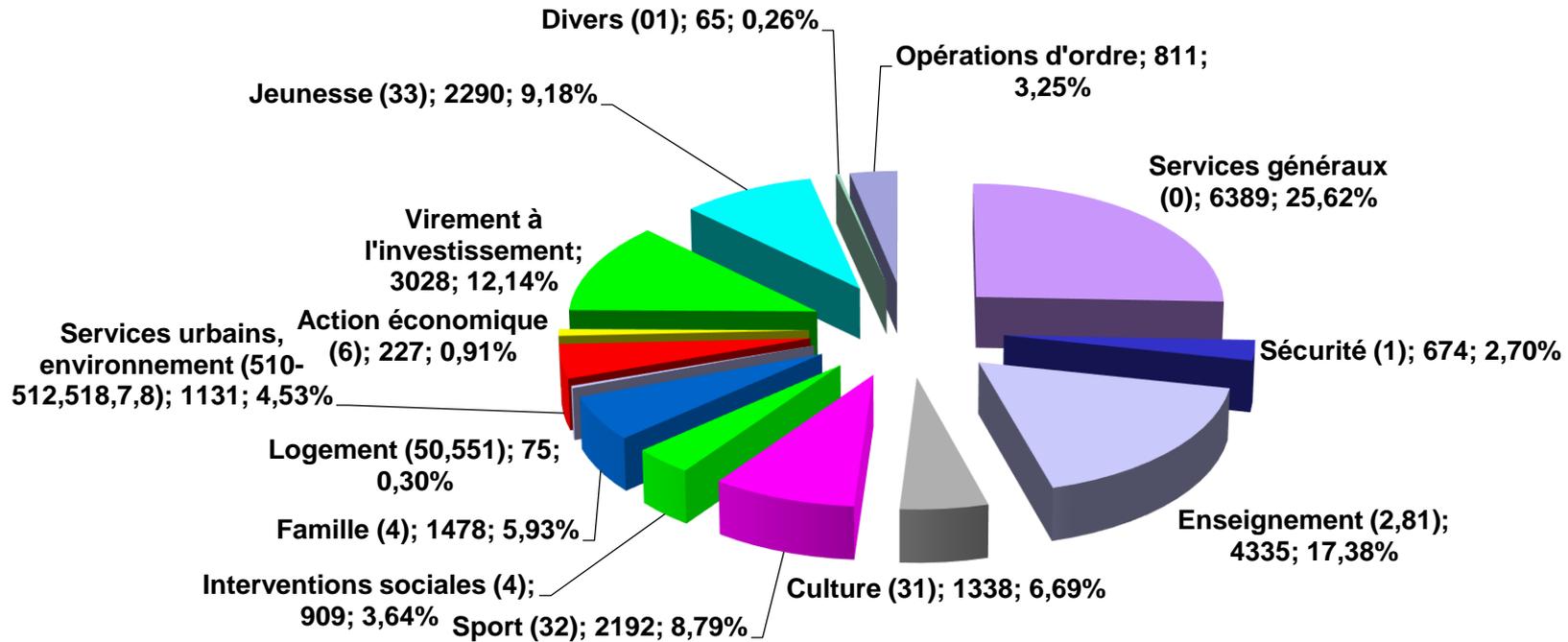
L'augmentation des dépenses dans ce domaine s'explique par les diverses mesures en faveur du pouvoir d'achat des agents publics, notamment l'augmentation du nombre de points d'indice et la revalorisation des grilles indiciaires dans certaines filières. À cela s'ajoute la décision de la Commune d'attribuer une prime de pouvoir d'achat exceptionnelle.

Par ailleurs, l'effet glissement-vieillessement-technicité (dit effet GVT) joue un rôle dans l'augmentation dans l'évolution de la masse salariale.

Le chapitre 65 est celui des autres charges de gestion courante : principalement les subventions versées aux ménages ou associations, et les indemnités des élus.

Le chapitre 66 regroupe les charges financières, autrement dit les intérêts de la dette. Le montant est stable puisqu'aucun nouvel emprunt n'a été contracté.

Les dépenses de fonctionnement (présentation par fonction en k€)



Le découpage par fonction permet une lecture du budget par domaines de destination.

Fonction 0 : Services généraux

Fonction 1 : Sécurité

Fonction 2 : Enseignement

Fonction 3 : Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs

Fonction 4 : Santé et action sociale

Fonction 5 : Aménagement

Fonction 6 : Action économique

Fonction 7 : Environnement

Fonction 8 : Transports

8 avril 2024

Section d'investissement



	Feb	Mar	Apr	May	Jun	Jul	Aug	Sep
	265,554	314,500	254,610	330,156	341,564	344,102	355,410	370,000
	167,255	240,553	271,497	230,337	223,144	265,554	269,015	270,000
	10,200	10,200	10,200	10,200	10,200	10,200	10,200	10,200
	800	800	800	800	800	800	800	800
	178,255	251,553	282,497	241,337	234,144	276,554	280,015	285,000
	87,299	62,947	-27,887	88,819	107,420	67,548	75,395	85,000
	32.87%	20.01%	-10.95%	26.90%	31.45%	19.67%	21.21%	22.90%
	24,000	24,000	24,000	24,000	24,000	24,000	24,000	24,000
	6,000	6,000	6,000	6,000	6,000	6,000	6,000	6,000
	1,500	3,500	3,500	3,500	3,500	3,500	3,500	3,500
	500	1,550	6,400	3,500	6,000	24,000	24,000	24,000
	0	0	0	3,500	3,500	6,000	6,000	6,000
	0	0	0	3,500	3,500	3,500	6,000	24,000

Investissement : Les grandes lignes de l'équilibre général

DÉPENSES		RECETTES	
Capital de la dette	434 K€	Virement du fonctionnement	3 028 K€
Opérations d'ordre	86 K€	Amortissements	811 K€
Nouveaux investissements	6 013 K€	Autres recettes	1 178 K€
		Affectation du résultat et excédent reportée	1 497 K€
		Produits de cession	20 K€
Opérations pour compte de tiers	101 K€	Opérations pour compte de tiers	100 K€
TOTAL DÉPENSES	6 634 K€	TOTAL RECETTES	6 634 K€

Les dépenses d'investissement sont principalement des dépenses liées à des opérations d'aménagement, mais cela comprend aussi l'achat du matériel informatique, de mobiliers, d'arbres et arbustes, et tous les achats qui ont vocation à être utilisés sur le long terme et à entrer dans le patrimoine communal.

À titre d'exemple, pour 2024 sont prévus :

- la démolition/reconstruction des Petits Bruants ;
- l'installation d'un système de vidéoprotection ;
- des travaux d'accessibilité ;
- l'achat de rideaux dans les écoles ;
- l'installation de pavés LED dans différents bâtiments ;
- l'acquisition de matériel pour la cuisine centrale ;
- etc.

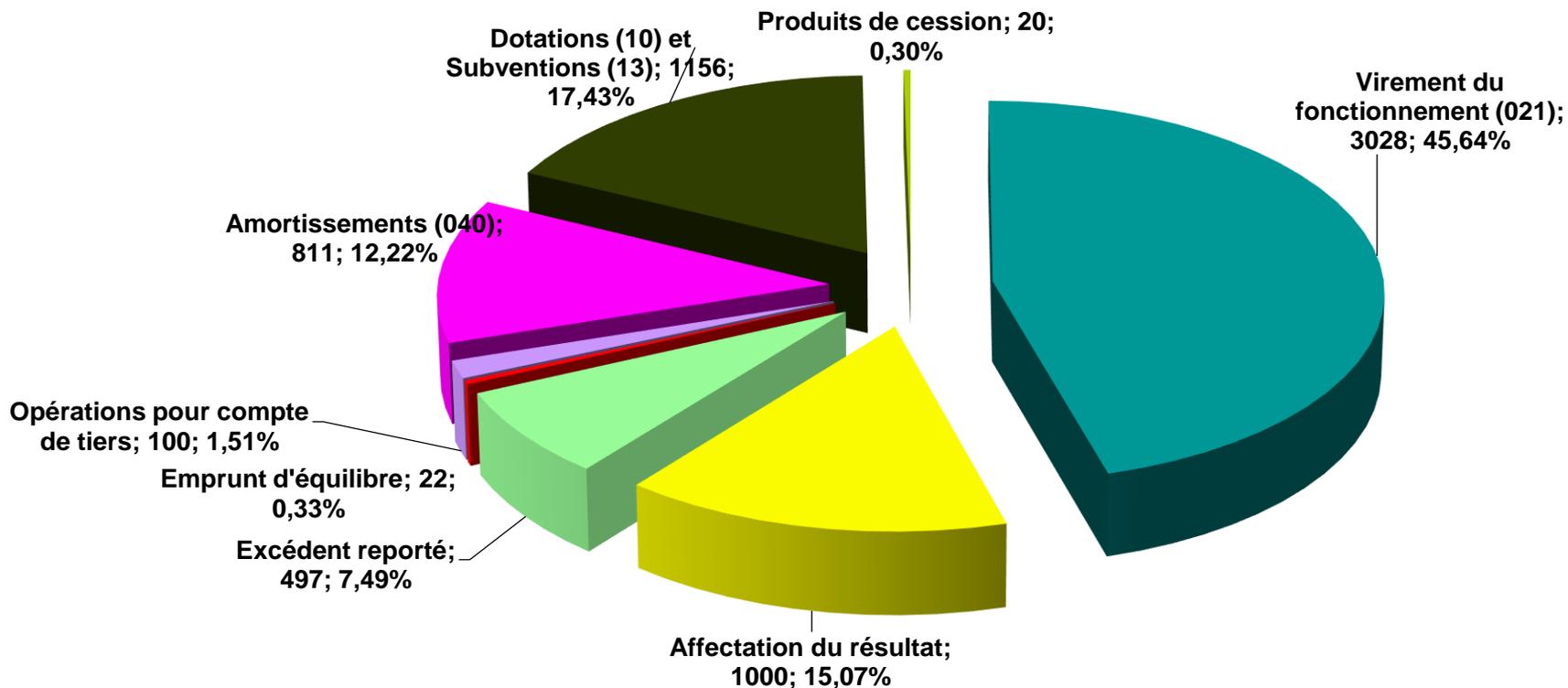
On remarque que le remboursement du capital de la dette est aussi considéré comme une dépense d'investissement.

Le virement de la section de fonctionnement vers la section d'investissement doit d'ailleurs au moins couvrir le montant de ce remboursement.

Du côté des recettes, outre le virement depuis la section de fonctionnement qui permet d'autofinancer les investissements, une partie du résultat de l'année précédente est également affectée définitivement à l'investissement.

On retrouve aussi dans les recettes d'investissement, la somme de 811 000 euros figurant dans les dépenses de fonctionnement. Ces opérations dites « d'ordre » ne donnent pas lieu à un mouvement de trésorerie.

Les recettes d'investissement (présentation par chapitre en k€)

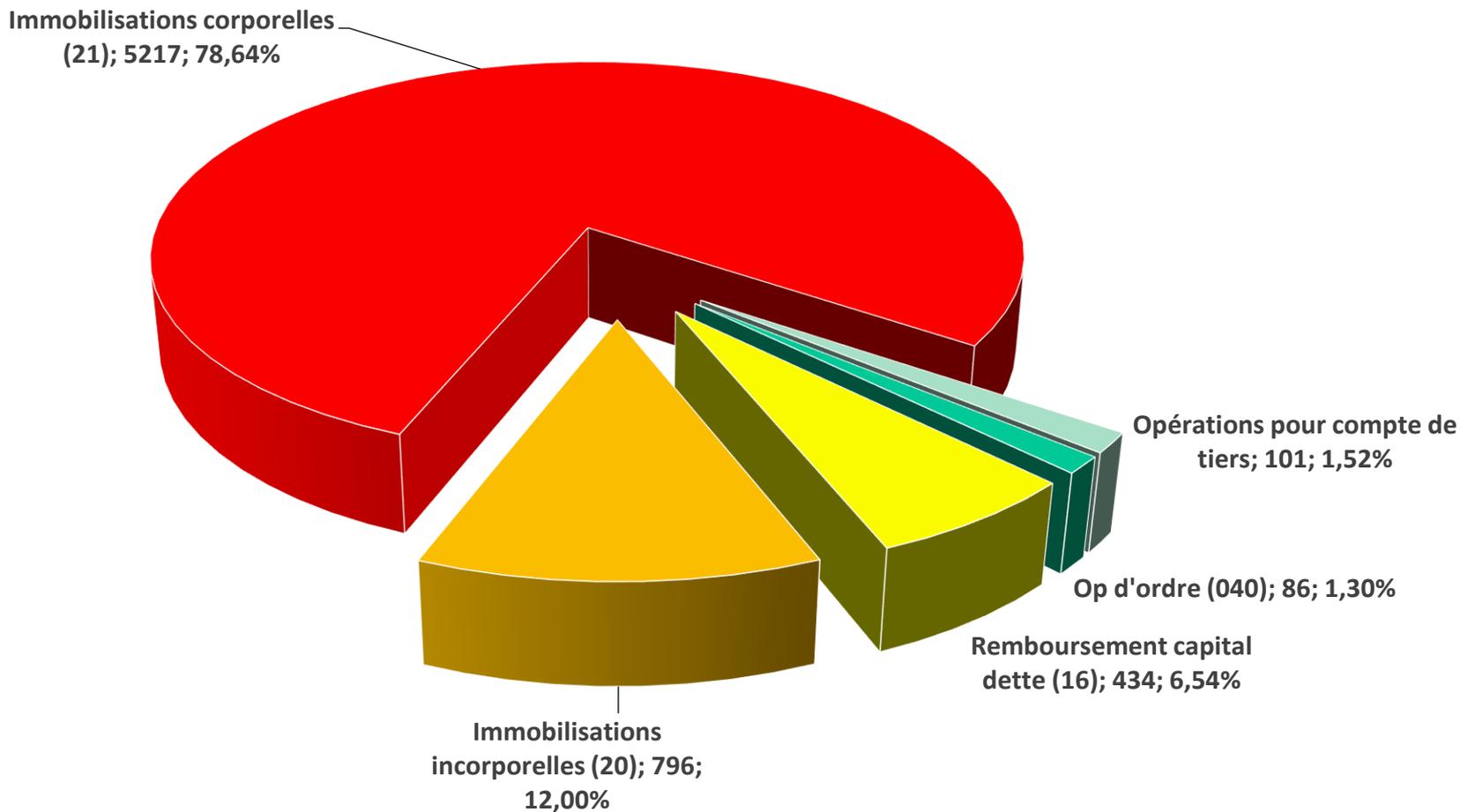


Le virement de la section de fonctionnement vers l'investissement, l'affectation du résultat excédentaire de l'exercice de 2023 et l'excédent reporté de la section d'investissement 2023 financent majoritairement les investissements 2024 (69 %).

Diverses dotations et subventions (État, MEL, Département) viennent également financer cette section à hauteur de 17 %. Plusieurs financeurs sont également sollicités pour subventionner les investissements. Dès notification, ces recettes seront ajoutées au budget.

Le reste correspond à des écritures d'amortissement.

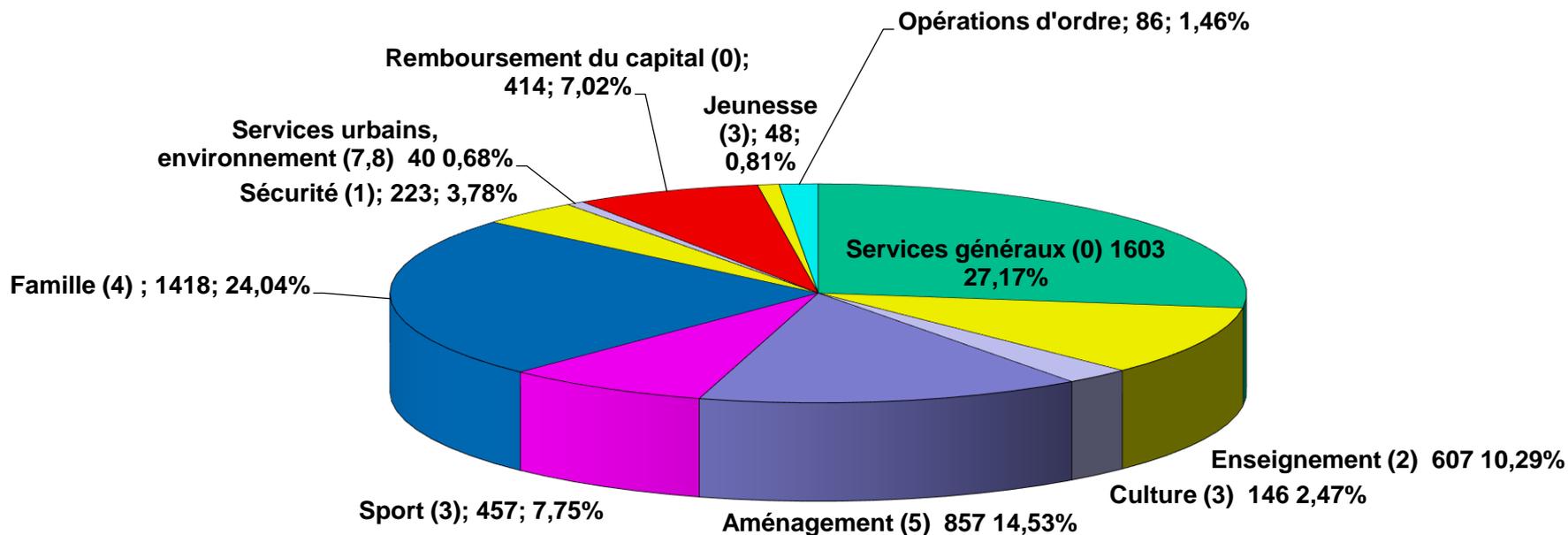
Les dépenses d'investissement (présentation par chapitre en k€)



Cette présentation des dépenses par chapitre permet de visualiser que près de 80 % des investissements sont des immobilisations corporelles, c'est-à-dire des biens matériels ou des travaux.

12 % (796 080,19 €) des investissements sont des immobilisations incorporelles. Il s'agit, en très grande majorité, de frais d'étude en vue de réaliser des travaux (785 139, 87 €). Il peut aussi s'agir de concessions et droits similaires, comme les licences logiciels par exemple.

Les dépenses d'investissement (présentation par fonction en k€ - hors restes à réaliser)



La présentation par fonction met en avant les domaines qui bénéficient le plus d'investissements.

Pour rappel, le PPI présente les opérations d'investissement décidées par la Commune.

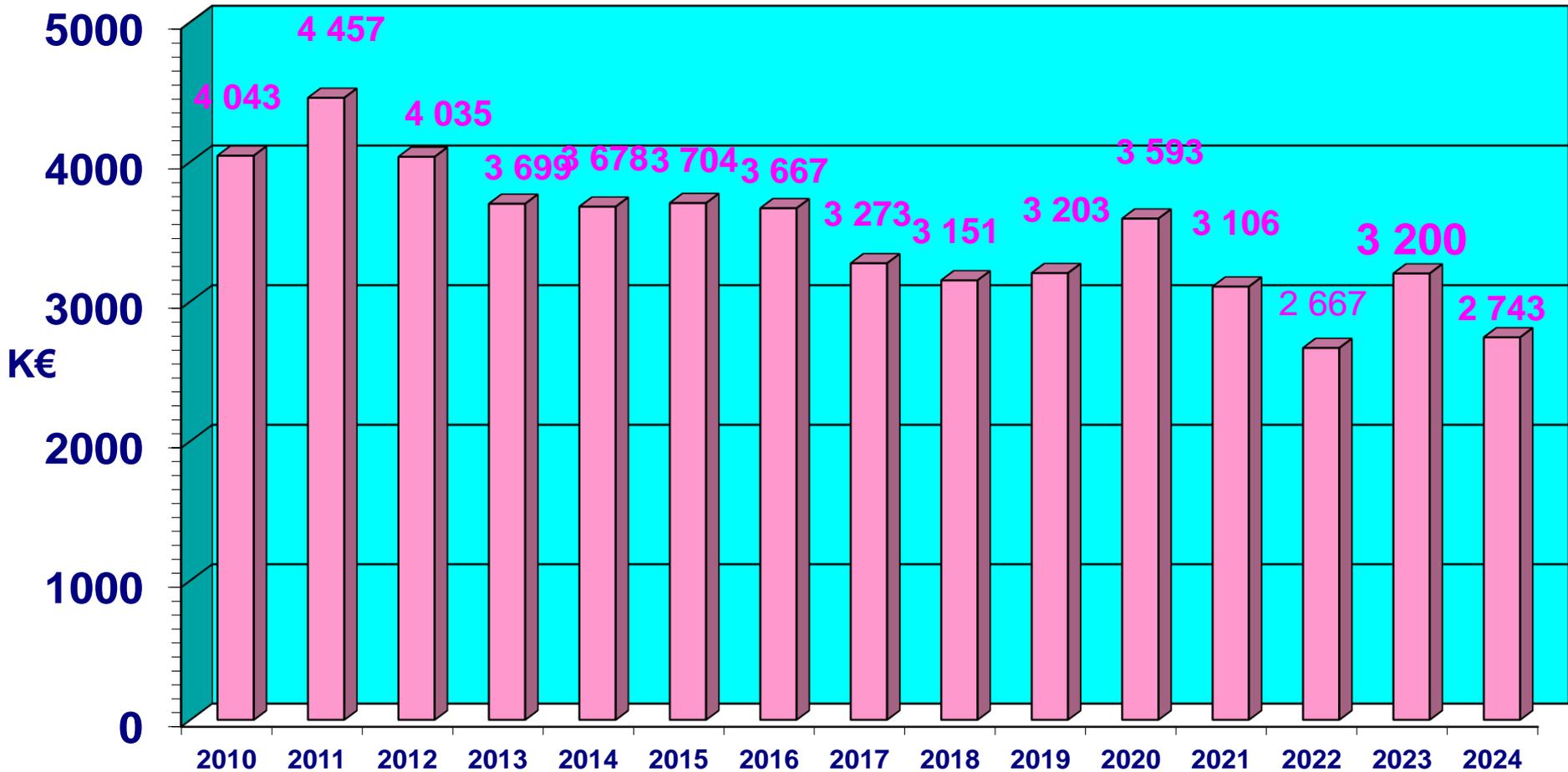
Les dépenses d'investissement liées à la famille (24 % du total) sont essentiellement destinées à financer la reconstruction du multi-accueil.

Concernant l'aménagement du territoire (15 %), il s'agit principalement des travaux d'enfouissement et de boisement sur l'avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny, ainsi que l'éclairage public sur d'autres secteurs.

Le plan pluriannuel d'investissement

SPORT		BUDGET PARTICIPATIF	
Travaux piscine - accessibilité	300 000,00 €	Gestion & préservation de l'eau – installation récupérateurs d'eau au cimetière	5 000,00 €
PETITE ENFANCE		2 Arches végétales à l'entrée et à la sortie du passage piéton rue Louis Montois	6 000,00 €
Multi-accueil petite enfance	1 932 225,00 €	Figurines passages piétons écoles	10 000,00 €
RESTAURATION		Dispositif de fermeture temporaire aux abords d'une école	10 000,00 €
Restaurant Valmore amélioration de la marche en avant	20 000,00 €	Embellir les ronds-points de la commune aux abords des écoles avec des thèmes scolaires pour le secteur des écoles A. Samain et G. Sand	9 000,00 €
ÉTUDES		CIMETIÈRE	
Études préalables Sainte Rictrude	20 000,00 €	Création cavurnes	20 000,00 €
Études préalables Léo Lagrange	20 000,00 €	HÔTEL DE VILLE	
AMÉNAGEMENT/URBANISME		Création d'un sas d'accueil entrée mairie	49 500,00 €
Vidéoprotection urbaine	220 000,00 €	Réaménagement bureaux (cloison, sol, plafond, électricité)	60 500,00 €
Enfouissement réseau + renouvellement éclairage public avenue Delattre de Tassigny	280 000,00 €	Vidéo-surveillance sas d'accueil Mairie	10 000,00 €
ADAP 2024	170 000,00 €	réseau téléphonique et standard mairie	60 000,00 €
Analyses sol et air	155 000,00 €		3 837 225,00 €
Dépollution cours école Ferry - zone F5	30 000,00 €		
projet cœur de ville- Achat immobilier	250 000,00 €		
Projet cœur de ville - Concertation	100 000,00 €		
Optimisation éclairage public – Étude	100 000,00 €		

Le stock de la dette au 1^{er} janvier



Au 1^{er} janvier 2024, l'encours de la dette de la Commune s'élève à 2 742 710,28 €.

La Commune s'interroge régulièrement sur les emprunts pouvant bénéficier d'une renégociation. Toutefois, les emprunts souscrits bénéficient tous déjà de taux relativement avantageux ou sont en cours d'extinction.

Pour 2024, l'excédent de fonctionnement de l'exercice 2023 permet de ne pas avoir recours à un nouvel emprunt. Cela libère des marges de manœuvre en limitant le poids des annuités et des intérêts dans le budget de la Commune.

	RONCHIN BP 2024	Moyennes nationales <small>Strate : 10 000 – 20 000 hab.*</small>
Dépenses réelles de fonctionnement/population	1078,17	1 213
Recettes réelles de fonctionnement/population	1050,11	1 357
Dépenses d'équipement brutes/population	307,20	324
En cours de la dette/population	140,13	816
Dotation globale de fonctionnement/population	219,18	174
Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement	59,10 %	55,40%

	RONCHIN BP 2024	Moyennes nationales <small>Strate : 10 000 – 20 000 hab.*</small>
Dépenses de fonctionnement + capital/recettes réelles de fonctionnement	104,69 %	97,20 %
Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement	29,25 %	23,88 %
Encours de la dette au 1er janvier/recettes réelles de fonctionnement	13,34 %	60,13 %
Encours de la dette au 1er janvier	2 743K€	2 672

***DGCL à partir des données DGFIP- 2021**

La Commune a un niveau de dépenses réelles de fonctionnement cohérent avec son niveau de recettes réelles de fonctionnement au regard de sa population.

Le niveau de la dette de la Ville est maîtrisé en comparaison des villes de taille similaire.

FONCTIONNEMENT

DÉPENSES			RECETTES		
011	Charges à caractère général	5 868 670,78 €	013	Atténuations de charges	160 000,00 €
012	Charges de personnel	12 471 937,30 €	042	Opérations d'ordre	86 000,00 €
65	Autres charges de gestion courante	2 661 174,28 €	70	Produits des services	1 469 000,00 €
66	Charges financières	41 300,00 €	73	Impôts et taxes	13 155 967,00 €
67	Charges exceptionnelles	50 000,00 €	74	Dotations et subventions	5 577 300,00 €
68	Provisions	10 000,00 €	75	Autres produits de gestion courante	166 600,00 €
042	Opérations d'ordre	811 000,00 €	77	Produits exceptionnels	10 000,00 €
023	Virement à la section d'investissement	3 028 378,74 €	78	Reprise provisions semi-budgétaires	15 000,00 €
				Résultat reporté	4 302 594,10 €
	TOTAL DEP FONCT :	24 942 461,10 €		TOTAL REC FONCT :	24 942 461,10 €

INVESTISSEMENT

DÉPENSES			RECETTES		
16	Emprunt et dette	434 150,00 €	021	Virement du fonctionnement	3028 378,74 €
20	Immobilisations incorporelles	796 080,19 €	10	Dotations	350 000,00 €
21	Immobilisations corporelles	5 216 754,63 €	13	Subventions	806 586,47 €
040	Opérations d'ordre	86 000,00 €	16	Emprunt d'équilibre	21 624,40 €
4541	Opérations pour compte de tiers	101 440,00 €	040	Opérations d'ordre	811 000,00 €
			024	Produits de cessions	20 000,00 €
			4542	Opérations pour compte de tiers	100 000,00 €
			1068	Affectation du résultat	1 000 000,00 €
				Excédent reporté	496 835,21 €
	TOTAL DEP INVEST :	6 634 424,82 €		TOTAL REC INVEST :	6 634 424,82 €